

Amicale Dijonnaise



des Sports Canins

HA 1149

Amicale Dijonnaise des Sports Canins

Ring Canin de Valmy

21000 DIJON

N 47° 22.278 E 05° 03.009

Affiliée à la Société Canine de Bourgogne

<http://www.amicalecaninedijon.net>

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2014

La réunion se déroule au club-house du club.

Début de réunion : 9h 50

Aucun quorum n'étant requis le Président ouvre la séance.

Rapport du président :

L'année 2013 aura connu un début d'année difficile : décès de Michel JOLY qui assurait la présidence depuis 6 ans, élection d'un nouveau Président le 19 janvier (Michaël PRADEL) puis démission du même Président le 18 février suivie de plusieurs démissions de membres du bureau. Le 5 mars élection d'un nouveau Président (Robert POTIER) et d'un nouveau bureau.

Une réorganisation complète du club s'est alors engagée :

- Remise à plat du fonctionnement des différentes sections (animateurs, horaires d'entraînement, modalités de fonctionnement ...)
- Réorganisation complète du secrétariat, classement des archives, Création d'un nouveau fichier adhérent (classement par fiche papier et par fichier informatique)
- Réorganisation de la comptabilité
- Réécriture des statuts et d'un nouveau règlement intérieur par le comité qui a été adopté en A.G. extraordinaire le 31 août 2013. (Statuts déposés en préfecture 01/10/2013)-
- Le comité s'est réuni 8 fois au cours de la période (5 mars / 31 décembre 2013)
- Aménagement d'un 2^{ème} parking. Suite à notre demande pour des raisons de sécurité, la mairie nous a aménagé un espace parking attenant au terrain actuel. Un portail a été installé. Cela permet maintenant d'accueillir convenablement les concurrents lors des concours d'obéissance et surtout les membres des sections éducation et école du chiot le samedi après-midi. Plus aucune voiture ne stationne maintenant sur la petite route longeant le club. Par beau temps les 2 parkings sont pratiquement pleins. (environ 20 voitures par parking)
- Achat et mise en place d'un conteneur de 15m² environ pour le stockage du matériel de l'école du chiot.
- Transfert de la petite cabane de l'école du chiot vers la porte d'accès latérale au ring. Elle sert maintenant au remisage du matériel d'obéissance et de secrétariat lors du concours d'obéissance.
- Transfert et réaménagement « fixe » du terrain de l'école du chiot en dehors du Ring (vers le conteneur).
- Une journée d'entretien a été organisée le dimanche 1^{er} septembre. Elle a réuni 13 personnes (toutes les sections étaient représentées). Cela a permis le nettoyage des locaux, un certain nombre de travaux de peinture, d'enlèvement de débris et de matériels obsolètes...

Le club a organisé 2 concours cette année.

- Le championnat régional d'obéissance les 14 et 15 septembre jugé par Daniel AEBISCHER. Le concours a réuni 34 chiens. (5 CSAU / 9 Brevets / 14 Classe 1 / 6 Classe 2 / 5 Classe 3)
- Un concours de pistage français sur la commune de GEMEAUX les 9 et 10 novembre jugé par Roland VERVILLE / René MARTIN / André LAILLE. Ce concours a fait le plein de concurrents. (1 Brevet / 4 Echelon 1 / 8 Echelon 2 / 20 Echelon 3). Le samedi a été organisé pour les conducteurs de Berger Blanc Suisse le challenge « Michel JOLY » qui récompense le meilleur Berger Blanc Suisse du jour en Echelon 3. Ce challenge a été créé en souvenir de Michel Joly qui a été un des premiers conducteurs de Berger Blanc Suisse en pistage. Il sera remis en compétition chaque année. L'Amicale, les conducteurs de B.B.S et le club de race ont participé à l'achat du trophée.

Vie des sections :

- Pistage : 6 personnes pour 3 chiens. Un seul chien sort en concours. La section a du mal à recruter de nouveaux membres. Elle a organisé une séance de découverte du pistage le dimanche 15 décembre sur le plateau de la CRAS.
- R.C.I. : 5 personnes pour cette section en 2013, mais 3 n'ont pas renouvelé en 2014. La section ne compte plus que 2 membres à ce jour. Jean Marie FRELIN annonce qu'il va arrêter son chien en R.C.I. pour des raisons de santé. Il va sans doute le reconverter en pistage (F.C.I. ou Français). La section a participé au challenge de l'amitié à DAROIS le 1^{er} mai 2013. Elle s'est classée 3^{ème} sur 24.
- Obéissance : 11 membres en 2013. Plusieurs personnes ont quitté le club suite à la réorganisation du fonctionnement de la section, mais plusieurs personnes issues de l'éducation ont intégré la section formant un bon groupe où règne une bonne ambiance de travail. D'autres personnes toujours issues de l'éducation devraient venir rejoindre le groupe. La section a accueilli en changement de terrain des équipes des clubs voisins (Le centre de connaissance canine de MESSIGNY / Le club sportif du chien d'utilité Dijonnais / Le club dijonnais du chien sportif et tout récemment le club canin de DOLE). Plusieurs membres de la section participent à l'inverse à des changements de terrain à l'extérieur. Une formation d'entraîneur de club et de commissaire est souhaitée par plusieurs personnes.
- Education / Ecole du chiot : 86 personnes en 2013. (12 en éducation adulte et 74 en école du chiot). En moyenne la fréquentation se situe autour de 12 séances. Les adhérents sont satisfaits et estiment avoir trouvé ce qu'ils étaient venus chercher. (conseils, méthodologie de base, socialisation de leur chien, ordres courants). Il y a beaucoup de demandes, nous pourrions accueillir plus de monde mais le nombre d'animateur pour encadrer n'est pas suffisant. Bernadette JOLY responsable école des chiots lance un appel aux bonnes volontés.
- La section Ring qui ne comptait plus aucun membre a été arrêtée.

Au niveau des adhérents :

Le groupe de Christian BRIET (basé à COUCHES en Saône et Loire) qui comptait 10 personnes n'a pas renouvelé son partenariat avec notre club pour 2014.

4 personnes ont démissionné du club suite à la nouvelle organisation mise en place.

4 personnes de l'ancien comité ne sont plus revenus au club depuis le 5 mars et n'ont pas renouvelé leur adhésion pour 2014.

Bilan au 15 mars 2014 : 65 adhérents qui se répartissent comme suit :

R.C.I. : 2 / Pistage : 3 / Obéissance : 12 / Education Adulte : 9 / Ecole du chiot : 31 / Hors section ou sans chien : 8)

Si notre capacité à encadrer les séances d'école du chiot se maintient nous sommes sur une base d'environ 100 à 110 adhérents en fin d'année.

Bilan Financier :

Corinne DRUET GUENOT notre trésorière présente le bilan de l'exercice 2013. Bilan qui fait apparaître un excédent de 437,62 €.

Le Président remercie la trésorière pour le sérieux de son travail et présente une synthèse de la répartition des dépenses. (5% pour l'entretien, 6% pour les assurances, 8 % pour les frais de fonctionnement, 9% pour les frais de représentation, 20% pour les cotisations, licences et cartes SCB, 22% pour les achats de matériels, 30% pour les concours) Il fait remarquer que l'organisation des concours représente un coût important. (En 2013 cela correspond à environ 700€ de déficit). La situation financière du club le permettant pour l'instant, le comité a validé l'organisation des concours en 2014 et en 2015.

Perspectives 2014 :

Les demandes d'adhésion en école du chiot sont nombreuses c'est notre capacité à en assurer l'encadrement qui décidera du nombre des nouveaux adhérents à accueillir.

Suite au souhait de plusieurs personnes de suivre la formation d'entraîneur de club proposée cette année sur Dijon, le comité à l'unanimité a décidé de prendre en charge les frais de formation. (Un engagement sur l'honneur à mettre cette formation au service du club sera demandé aux participants).

Le comité a décidé de renouveler une partie des agrès de l'école du chiot. Le matériel existant réalisé en 2009 avec des matériaux de récupération par Brigitte POTIER se dégrade et est difficilement réparable.

Un lot d'agrès a été commandé à la société ANIMO CONCEPT pour la somme de 1818 euros. (Nous avons eu 20% de remise grâce à notre partenariat avec ROYAL CANIN. Ces agrès sont réalisés en matériaux composites imputrescibles.

Au vu de notre budget prévisionnel 2014 cet achat sera la grosse dépense de l'année.

Comme mentionné précédemment 2 concours seront organisés cette année : Concours d'obéissance les 13 et 14 Septembre (Juge : Roland VERVILLE) / Concours de pistage français les 8 et 9 novembre (Juge : Roland VERVILLE / René MARTIN / 3^{ème} juge à déterminer)

Une journée d'entretien du club sera de nouveau proposée.

Un aménagement de l'entrée du 2^{ème} parking est à l'étude.

Pour faciliter la tonte par le personnel communal, les agrès fixes du Ring et de l'école du chiot seront posés sur des surfaces en gazon artificiel.

Le Président fait remarquer qu'il reçoit de nombreuses demandes pour la pratique de l'Agility. De plus en plus de clubs proposent cette discipline qui est très demandée notamment par une population jeune. On constate par ailleurs que les disciplines d'utilisation traditionnelles n'attirent plus. Notre club a choisi de créer une section école du chiot au bon moment. Il n'est peut-être pas inutile de se poser la question sur l'opportunité de la création d'une section Agility dans un proche avenir pour la pérennité du club dans les années futures.

Fin de la réunion : 11h 15

La secrétaire : Micheline SCHUTZ

Le Président : Robert POTIER